



Demande de bourse pour le lycée

publié le 15/06/2023

Descriptif :

La campagne de bourses nationales d'études de lycées 2023-2024 est ouverte : elle s'adresse aux élèves de 3ème inscrits, à la rentrée 2023, dans un lycée général et technologique ou un lycée professionnel, public ou privé.

elle se déroule en deux temps :

- Du 29 mai 2023 au 05 juillet 2023 : demande en « format papier ».

Le dossier de demande de bourse, complété (numéro fiscal obligatoire) et signé, devra être transmis au collège par votre enfant à Madame AYRAULT, gestionnaire du collège **(afin le 05 juillet prochain)**.

- Du 29 mai 2023 au 05 juillet 2023 : demande en « ligne » pour les familles qui n'auront pas déposé de demande format papier (voir flyer joint).

Vous trouverez ci-dessous le barème qui vous permettra de déterminer si vous pouvez bénéficier d'une bourse.

Un simulateur de droit à obtention d'une bourse est ouvert sur le site du ministère de l'éducation nationale : www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee .

Madame AYRAULT, gestionnaire du collège, se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Documents joints

 [bourses_de_lycee_flyer_2023](#) (PDF de 902.6 ko)

 [bourses_lycee_2023_bareme](#) (PDF de 136.1 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.